



Syndicat mixte
pour l'aménagement et la gestion
du Parc naturel régional
de la Forêt d'Orient
Maison du Parc
10220 Piney

Extrait des délibérations du Comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

OBJET :
**Budget primitif 2023
de l'Espace Faune de
la Forêt d'Orient**

**DATE DE LA
CONVOCAION**
13 mars 2023
DATE D’AFFICHAGE
13 mars 2023

NOMBRE DE DELEGUES
Afférents au Comité : 88
En exercice : 88
Présents : 47
Votants : 47
+ 19 pouvoirs

**Acte rendu exécutoire
le
après dépôt en Préfecture
et publication ou
notification
le**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à 18 h 00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient se sont réunis au foyer rural de Dienville (10500) sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents :

Conseillers régionaux

M. Alain CEDELLE

Mme Annie DUCHENE avec les pouvoirs de Mme Gaëlle DUPRE et de M. Philippe BORDE

M. Pascal ERRE avec le pouvoir de M. Jordan GUITTON

M. Maxence MEUNIER avec le pouvoir de Mme Isabelle HELIOT COURONNE

M. Ghislain WYSOCINSKI

Conseillers départementaux

M. Alain BALLAND

M. Bertrand CHEVALIER

M. Philippe DALLEMAGNE avec le pouvoir de Mme Marie-Noëlle RIGOLLOT

Mme Claude HOMEHR avec les pouvoirs de M. Philippe PICHERY et de Mme Sybille BERTAIL-FASSAERT

M. Olivier JACQUINET avec le pouvoir de M. Bernard DE LA HAMAYDE

Mme Arlette MASSIN

Troyes Champagne Métropole

M. Nicolas HONORE avec le pouvoir de M. Bernard ROBLET

M. Fabien GERARD

M. Marc SEBEYRAN

Communes du territoire

Amance – M. Jean-Michel PIETREMONT, Maire, titulaire

Assencières – M. Jean-Louis PINET, Maire, titulaire

Bouy-Luxembourg – M. Ghislain ROBERT, titulaire

Brévonnes – M. Mathias PETIT, titulaire avec les pouvoirs de M. Bruno DEZOBRY et de Mme Chantal MALARMEY

Brienne-la-Vieille – M. Christian BONFILS, Maire, titulaire

Chauffour-lès-Bailly – Mme Marie-Claude BEZINS, titulaire

Dienville – M. Claude LARGE, Maire, titulaire

Dosches – M. Benoit VACHERET, titulaire

Epagne – M. Francis DOIZELET, Maire, titulaire

Géraudot – M. Jean-Christophe LEFEVRE, suppléant

Hampigny – M. Hervé CHAMBON, Maire, titulaire

Jessains – Mme Line DECANter, titulaire

Juvanzé – Mme Maryline BEAUDEUX, suppléante

La Villeneuve-au-Chêne – M. Jésus CERVANTES, Maire, titulaire

Lassicourt – Mme Angélique LACOUR, titulaire

Lusigny-sur-Barse – Mme Marie-Hélène TRESSOU, Maire, titulaire avec les pouvoirs de Mme Sandrine SZYMCZAK et de Mme Sophie BOUDOT

Mathaux – M. Jean-Pierre DESSEIN, titulaire

Mesnil-Saint-Père – M. Pascal HENRI, Maire, titulaire

Molins-sur-Aube – M. Gilles JACQUARD, Maire, titulaire
Montiéramey – M. Michel DRIAT, suppléant
Montreuil-sur-Barse – M. René BARBEIRO, titulaire
Pel-et-Der – M. Dany DUBUISSON, Maire, titulaire
Perthes les Brienne – M. Fabrice DETHON, titulaire
Piney – M. Christian DENORMANDIE, Maire, titulaire avec les pouvoirs de M. Jean-Michel LANCELOT et de M. Jean-Pierre NICOLAS
Précy-Notre-Dame – Mme Raphaëlle AUBRY, titulaire
Précy-Saint-Martin – M. Richard VEIBERT, titulaire
Puits-et-Nuisement – M. Julien GUILLAUD, titulaire
Rosnay L'Hôpital – M. Jean-Philippe MIGNOT, titulaire
Rouilly-Sacey – M. Patrick DYON, Maire, titulaire avec les pouvoirs de M. Christophe DUXIN et de Mme Virginie VANHOORNE
Thennelières – M. Julian DEON, titulaire
Trannes – Mme Christine BARBIER, titulaire
Unienville – M. Jean-Michel CHATELAIN, Maire, titulaire
Vendeuvre-sur-Barse – M. Alain CHENET, titulaire avec les pouvoirs de M. Mickaël GUERARD et de Mme Magali ROSSITTO

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Annie DUCHENE.



Budget primitif 2023 de l'Espace Faune de la Forêt d'Orient

Il est proposé au Comité syndical, le projet de budget primitif 2023 relatif à l'Espace Faune (assujetti à la TVA - régime simplifié).

La proposition de budget s'équilibre :

- en section d'investissement à 51 633,00 €
- en section de fonctionnement à 225 374,00 €

Il vous appartient de délibérer selon l'article L2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales sur l'ensemble de ces propositions et des inscriptions budgétaires qui s'y attachent.

Le Comité syndical décide d'adopter avec 3 abstentions (21 voix), le budget primitif 2023 de l'Espace Faune de la Forêt d'Orient.

La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	57 860,00	0,00	72 750,00	0,00	72 750,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	112 014,00	0,00	82 000,00	0,00	82 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	25,00	0,00	25,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		169 974,00	0,00	154 775,00	0,00	154 775,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	50,00	0,00	50,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		169 974,00	0,00	154 825,00	0,00	154 825,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	27 264,00		29 882,00	0,00	29 882,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		27 264,00		29 882,00	0,00	29 882,00
TOTAL		197 238,00	0,00	184 707,00	0,00	184 707,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	40 667,00
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	225 374,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	84 900,00	0,00	95 501,00	0,00	95 501,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	90 751,00	0,00	68 253,00	0,00	68 253,00
75	Autres produits de gestion courante	45 953,00	0,00	40 668,00	0,00	40 668,00
Total des recettes de gestion courante		221 604,00	0,00	204 422,00	0,00	204 422,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		221 604,00	0,00	204 422,00	0,00	204 422,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	21 487,00		20 952,00	0,00	20 952,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		21 487,00		20 952,00	0,00	20 952,00
TOTAL		243 091,00	0,00	225 374,00	0,00	225 374,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	225 374,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	8 930,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-----------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	88 372,00	0,00	30 681,00	0,00	30 681,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	88 372,00	0,00	30 681,00	0,00	30 681,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	88 372,00	0,00	30 681,00	0,00	30 681,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	21 487,00		20 952,00	0,00	20 952,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	21 487,00		20 952,00	0,00	20 952,00
	TOTAL	109 859,00	0,00	51 633,00	0,00	51 633,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	51 633,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	79 589,00	0,00	21 080,00	0,00	21 080,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	79 589,00	0,00	21 080,00	0,00	21 080,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	79 589,00	0,00	21 080,00	0,00	21 080,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	27 264,00		29 882,00	0,00	29 882,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

SYND MIXTE PARC FORET ORIENT - ESPACE FAUNE - BP (projet de budget) - 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	27 264,00		29 882,00	0,00	29 882,00
	TOTAL	106 853,00	0,00	50 962,00	0,00	50 962,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	671,00
--	--------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	51 633,00
---	-----------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	8 930,00
--	----------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.



Marielle CHEVALLIER

MARIELLE CHEVALLIER
 2023.04.06 15:08:15 +0200
 Ref:20230330_105404_1-1-O
 Signature numérique
 le Président